

Fondation Ethos
Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
CH-1211 Genève 26
T +41 58 201 89 89
www.ethosfund.ch

Ethos – Fondation suisse pour un développement durable **Procès-verbal de la 28^{ème} Assemblée ordinaire des membres**

Date : Mardi 17 juin 2025 de 14h30 à 15h30
Lieu : Hotel Schweizerhof, Bahnhofplatz 11, 3001 Berne

En sa qualité de Président, Monsieur Rudolf Rechsteiner ouvre à 14h30 cette 28^{ème} Assemblée ordinaire des membres de la Fondation Ethos tenue en présentiel.

Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

1^{ère} partie Allocution du Président de la Fondation Ethos

En introduction, R. Rechsteiner mentionne que la Fondation Ethos a rencontré divers succès en 2024 et rappelle qu'elle est dépendante des résultats d'Ethos Services SA, dont le chiffre d'affaires a pour la première fois été supérieur à CHF 10 millions en 2024.

Dans son discours, il aborde les divers services proposés par Ethos à ses membres et mentionne les points forts de l'année 2024, notamment au niveau du renforcement de la communication et de l'augmentation des partenariats avec les banques cantonales. Il évoque ensuite le backlash politique qui met en péril les droits humains, les objectifs ESG et la protection du climat.

Le Président fait également part de ses craintes concernant le changement climatique tout en rappelant que les investissements mondiaux dans les énergies propres (USD 2'000 milliards) ont doublé en 2024 et dépassent ceux dans les énergies fossiles (USD 1'100 milliards).

Pour clore, R. Rechsteiner se dit fier du travail effectué par Ethos. Il remercie le Conseil de fondation, les collaborateurs et collaboratrices d'Ethos, ainsi que le Conseil d'administration d'Ethos Services SA. Il remercie également les institutions membres participant à cette assemblée avant de passer la parole au Directeur Monsieur Vincent Kaufmann.

2^{ème} partie Revue du Directeur sur l'année 2024 et perspectives 2025

V. Kaufmann souhaite tout d'abord la bienvenue aux personnes présentes et remercie le Président pour son allocution.

Le Directeur revient ensuite sur l'année écoulée et indique que le nombre de membres de la Fondation a augmenté de 10 membres pour atteindre 255 membres au 31.12.2024.

La Fondation Ethos a dégagé un bénéfice net de CHF 68'712 en 2024. V. Kaufmann indique que les revenus de la Fondation, actionnaire à 70% d'Ethos Services SA, ont diminué en 2024, notamment du fait d'un plus faible dividende versé par Ethos Services SA pour l'exercice 2023. Les dépenses ont quant à elles légèrement augmenté. Les fonds propres au 31.12.2024 se montent à CHF 3'515'892.

V. Kaufmann poursuit avec les diverses activités 2024. Il mentionne, entre autres, les interventions d'Ethos aux assemblées générales. Il évoque également l'étude réalisée par Ethos sur la qualité des rapports de durabilité des entreprises suisses, dont la transparence est clairement insuffisante, et les recommandations émises face aux résultats. Cette étude sera reconduite en 2025.

Les cinq premiers modules de formation conçus par Ethos (introduction à la durabilité, devoir fiduciaire, réglementation, décisions d'investissement et stewardship) sont disponibles depuis peu. Le premier module est gratuit et un prix spécial est accordé aux membres de la Fondation pour les autres modules.

VK mentionne ensuite la série de podcasts « Echo's » réalisée par Ethos, ainsi que la création de la newsletter mensuelle « Turning Point », officiellement lancée en janvier 2025.

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

3^{ème} partie Assemblée ordinaire des membres (partie formelle)

Le Président passe ensuite à la partie formelle de l'Assemblée ordinaire des membres. Il indique que les documents requis pour l'Assemblée ont été envoyés aux membres par courrier le 19 mai 2025, soit dans le délai légal prévu.

Présence

31 institutions membres sont physiquement présentes, tandis que 90 institutions membres ont voté par correspondance et 5 institutions membres ont délégué leur vote. Ce sont ainsi 126 membres de la Fondation Ethos qui sont représentés, soit 49.8% des membres qui votent lors de cette Assemblée ordinaire des membres.

R. Rechsteiner confirme que l'Assemblée ordinaire des membres a été convoquée conformément aux statuts, qu'elle est régulièrement constituée et qu'elle peut dès lors valablement délibérer. Il rappelle ensuite que, conformément aux dispositions légales, le Conseil de fondation est seul responsable pour l'approbation des comptes, des statuts, ainsi que la nomination des membres du Conseil et de l'organe de révision. Cependant, pour garantir une participation des membres de la Fondation au processus décisionnel, l'article 11 des statuts prévoit que l'Assemblée des membres émet des recommandations à l'intention du Conseil de fondation sur les différents points à l'ordre du jour.

Votes de l'Assemblée des membres

1. Comptes et rapport annuel

1.1 Rapport annuel 2024

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

Vote : L'Assemblée des membres recommande, par 121 voix POUR, 1 voix CONTRE et 4 abstentions, d'approuver le rapport annuel 2024.

1.2 Comptes 2024

Le Président donne la parole à Monsieur Nigel Le Masurier de BDO SA pour le rapport de l'organe de révision.

N. Le Masurier fait remarquer que le Conseil de fondation a, comme chaque année, décidé de soumettre la Fondation Ethos volontairement à un contrôle ordinaire des comptes qui couvre la vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne et celle des états financiers. N. Le Masurier relève que les comptes annuels 2024 de la Fondation Ethos sont conformes à la loi suisse, ainsi qu'aux statuts de la Fondation, et qu'un système de contrôle interne a été mis en place. Il confirme également l'indépendance de BDO SA et le fait qu'aucune contradiction n'a été constatée.

L'organe de révision recommande dès lors à l'Assemblée des membres d'approuver les comptes annuels 2024. L'Assemblée des membres prend acte du rapport de l'organe de révision qui figure aux pages 31 et 32 du rapport annuel 2024.

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

Vote : L'Assemblée des membres recommande, par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions, d'approuver les comptes 2024 de la Fondation Ethos.

1.3 Répartition du résultat 2024

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

Vote : L'Assemblée des membres recommande, par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions, d'approuver la proposition d'affectation du résultat de CHF 68'712 présentée sous point 3.1, page 26 du rapport annuel 2024. Le report sur nouvel exercice s'élève à CHF 2'265'892.

2. Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

Vote : L'Assemblée des membres recommande, par 119 voix POUR, 0 voix CONTRE et 7 abstentions, d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes, comme présenté sous point 2.5, page 24 du rapport annuel 2024.

3. Election des membres du Conseil de fondation

3.1 Nominations par les deux caisses fondatrices

R. Rechsteiner précise que l'article 8 des statuts prévoit que les deux institutions fondatrices (CPEG, Genève et CPPIC, Genève) disposent chacune d'un représentant au sein du Conseil de fondation.

L'Assemblée des membres prend connaissance de la nomination par les deux caisses fondatrices de :

Pour la CPEG :

- **Jacques Folly** (1958), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2018

Diplôme de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, diplôme du centre de perfectionnement des cadres de Genève (CPCG), diplôme d'administrateur de l'Académie des membres de Conseil d'administration (ACAD), administrateur et consultant indépendant, conseiller, membre de commissions et d'associations de soutien à l'entrepreneuriat, de comités de valorisation des artisans et des commerçants, expert rattaché à l'Union des cadres supérieurs de l'administration cantonale genevoise, ancien attaché au développement économique du commerce de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation du canton de Genève, ancien membre du comité de la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) en tant que représentant des employés.

Pour la CPPIC :

- **Aldo Ferrari** (1962), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2016, Vice-président depuis 2018

Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales, président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle), président du conseil de la Fondation de la Métallurgie Vaudoise du Bâtiment, vice-président du conseil de la Fondation Proparis, de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment Genève, de la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC), de Spida Fondation de prévoyance, membre du conseil de la Fondation institution supplétive LPP et de la Fondation 2ème pilier swissstaffing, membre du conseil d'administration de Spida Assurances sociales.

Le Conseil de fondation prévoit de nommer Monsieur Aldo Ferrari à la vice-présidence du Conseil de fondation d'Ethos.

3.2 Réélections

Le Conseil de fondation propose à l'Assemblée des membres de recommander d'approuver la réélection au Conseil de fondation, pour un mandat d'une année, des cinq membres actuels suivants :

- **Dr. Rudolf Rechsteiner** (1958), président du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2018

Economiste (Dr. rer. pol.), consultant indépendant, membre du conseil d'administration des Services Industriels Bâlois et de la Caisse de pension de Bâle-Ville, ancien conseiller national et ancien député au Grand Conseil bâlois.

- **Prof. Dr. Marc Chesney** (1959), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2020

Docteur en finance de l'Université de Genève, professeur émérite à l'Université de Zurich, où il a détenu la chaire de finances mathématiques de la faculté d'économie.

- **Cornelia Diethelm** (1972), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2020, représentante du Conseil de fondation auprès d'Ethos Services SA

Master en politique, sciences économiques et sociales, MAS en Digital Business, propriétaire et directrice générale de Shifting Society AG, copropriétaire de Datenschutzpartner AG,

fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR), membre du conseil d'administration de Metron AG, membre du conseil d'administration de Sparkasse Schwyz AG, responsable de filière d'études et chargée de cours à la Haute école de gestion de Zurich.

- **Laura Sadis** (1961), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2020

Lic. en sciences économiques et diplôme d'experte fiscale, présidente de la Fondazione Ticinese per la Ricerca sul Cancro, membre du conseil d'administration de la Mobilière, membre du conseil d'administration de Sostare, membre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), membre du conseil de la Fondazione Scuola Europea di Oncologia et membre du conseil du Musée national suisse.

- **Anne Troillet** (1967), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2022

Avocate, LL.M, spécialiste FSA en droit du travail, avocate associée au sein de Troillet Balzan Avocats, étude d'avocats spécialisée en droit du travail, de la prévoyance professionnelle et des assurances sociales et privées, représentante et liquidatrice de Favia, la fondation de prévoyance de l'ordre des avocats de Genève et de leur personnel en liquidation, membre du comité d'audit de l'Université de Genève.

Le Conseil de fondation prévoit de nommer Monsieur Rudolf Rechsteiner à la présidence du Conseil de fondation d'Ethos.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

Vote : L'Assemblée des membres recommande la réélection, pour un mandat d'une année, de Monsieur Rudolf Rechsteiner (par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions), de Monsieur Marc Chesney (par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions), de Madame Cornelia Diethelm (par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions), de Madame Laura Sadis (par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions) et de Madame Anne Troillet (par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions).

4. Election de l'organe de révision

Le Conseil de fondation propose à l'Assemblée des membres de recommander la réélection de BDO SA comme organe de révision pour un mandat d'une année.

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

Vote : L'Assemblée des membres recommande, par 122 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 abstentions, d'approuver la réélection de BDO SA comme organe de révision pour un mandat d'une année.

4^{ème} partie Divers

Le Président constate qu'aucune proposition supplémentaire n'est exprimée par l'assemblée, ni par écrit au préalable.

L'Assemblée ordinaire des membres de la Fondation Ethos est clôturée à 15h15.

A l'issue de celle-ci, le Professeur Michael Wade de l'IMD animera une présentation sur l'intelligence artificielle et la responsabilité numérique des entreprises. Il s'en suivra une discussion entre lui et Madame Cornelia Diethelm, membre du Conseil de fondation de la Fondation Ethos et représentante du Conseil de fondation auprès d'Ethos Services SA. La journée sera clôturée par un apéritif pour célébrer les 25 ans d'Ethos Services SA.

Genève, le xx.xx.xxxx

Rudolf Rechsteiner
Président

Fabienne Tomasi
Board Secretary

Liste de présence 2025

Membres ayant voté lors de l'Assemblée ordinaire des membres (31)

- AVENA - Fondation BCV 2e pilier
- Bernische Lehrerversicherungskasse
- Bernische Pensionskasse BPK
- Caisse Cantonale d'Assurance Populaire - CCAP
- Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise
- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse de pensions du personnel d'Eben-Hézer (CPEH)
- Caisse de pensions ECA-RP
- Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève CPEG
- Caisse de prévoyance du Canton du Valais (CPVAL)
- Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPEF)
- Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
- Familienausgleichskasse des Kantons Zürich (FAK)
- Fondation de prévoyance Coninco
- Fondation Patrimonia
- Kinderhilfe Bethlehem
- NSV Nidwaldner Sachversicherung
- Pensionskasse Basel-Stadt
- Pensionskasse der Stadt Biel
- Pensionskasse der Stadt Winterthur
- Pensionskasse SRG SSR
- Profelia Fondation de prévoyance
- Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
- Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse
- Retraites Populaires
- Solothurnische Gebäudeversicherung
- Stiftung Abendrot
- SVA Zürich

Membres ayant voté par correspondance (90)

- Aargauische Pensionskasse (APK)
- Alviso Pensionskasse
- ASSEPRO Vorsorgestiftung
- Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
- Caisse de Pensions de la Ville de Bulle
- Caisse de pensions de l'EVAM
- Caisse de pensions du Groupe Eldora
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
- Caisse de retraite du groupe Pictet
- Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
- CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
- DROSOS STIFTUNG
- Elite Fondation de prévoyance
- Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)
- Etablissement Cantonal d'assurance et de prévention (ECA JURA)
- Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP - Neuchâtel)
- Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
- Fastenaktion
- Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)
- Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
- Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Collège du Léman

- Fondation de Prévoyance PACT
- Fondation de prévoyance vitens
- Fondation Lemania de libre passage
- Fondation Romande pour la prévoyance individuelle liée 3a
- Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur
- Fondazione di previdenza LPP per il personale della PKB PRIVATE BANK SA
- Fondazione Ticinese per il secondo pilastro
- Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale
- Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité
- Fonds Cantonal de Compensation des Allocations Familiales
- Fonds de prévoyance de la Société Vaudoise de Pharmacie
- Fonds de prévoyance de Wenger SA
- Fonds de prévoyance du Centre patronal
- Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
- Gebäudeversicherung Luzern
- Gebäudeversicherung St. Gallen
- Gemeinschaftsstiftung der Zellweger Luwa AG
- GEMINI Sammelstiftung
- Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV)
- Institution des Soeurs de Saint-Maurice
- Johann Jakob Sulzer Stiftung
- Kirchliche Pensionskasse Urschweiz-Glarus-Tessin
- Luzerner Pensionskasse
- Medpension vsao asmac
- NoventusCollect
- ÖKK Berufliche Vorsorge
- ÖKK Personalvorsorgestiftung
- Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
- Pensionskasse Bühler AG Uzwil
- Pensionskasse Caritas
- Pensionskasse der Basler Kantonalbank
- Pensionskasse der Concordia
- Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil
- Pensionskasse der Stadt Aarau
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden
- Pensionskasse des Personals der Einwohnergemeinde Köniz
- Pensionskasse Graubünden
- Pensionskasse Hirslanden
- Pensionskasse Post
- Pensionskasse Schaffhausen
- Pensionskasse Somedia
- Pensionskasse Stadt Luzern
- Personalfürsorgestiftung der Rehau Unternehmungen
- Personalvorsorgestiftung der Mercedes-Benz Automobil AG
- Personalvorsorgestiftung der Wander AG
- Previs Vorsorge
- previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social
- Prévoyance Santé Valais (PRESV)
- Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
- Schweizer Paraplegiker-Stiftung
- Sozialversicherungsanstalt des Kantons Graubünden
- Spes Caisse de prévoyance du Diocèse de Sion
- Steinegg Stiftung
- Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein
- Stiftung Viscosuisse
- Sulzer Vorsorgeeinrichtung
- Symova Sammelstiftung BVG
- Unfallversicherung Stadt Zürich
- Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
- Versicherungseinrichtung des Flugpersonals der Swissair VEF
- Vorsorge Egro AG
- Vorsorge SERTO

- Vorsorge Stoppani
- Vorsorgefonds Hanro
- Vorsorgestiftung der Bourquin SA

Membres ayant délégué leur vote (5)

- Fondation de prévoyance compl. en fav. de l'encadrement supérieur de la BCV
- Fondation de prévoyance NODE LPP
- Fondation rurale de prévoyance
- Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCV
- Pensionskasse des Kantons Nidwalden

Fondation Ethos, Conseil de fondation

- Rechsteiner Rudolf, Président
- Ferrari Aldo, Vice-président
- Chesney Marc, membre
- Diethelm Cornelia, membre
- Folly Jacques, membre
- Sadis Laura, membre
- Troillet Anne, membre

Organe de révision

- Le Masurier Nigel, Expert-réviseur agréé, BDO SA